

LE PRIX D'UNE VIE

Il est deux théories relativement récentes qui ont cependant déjà fait de trop nombreux adeptes, surtout dans les pays dépourvus d'un sens vraiment chrétien : je veux parler du néo-malthusianisme et de l'eugénisme. Les partisans de ces deux doctrines veulent prévenir les naissances, les premiers, en empêchant, par l'usage de méthodes anticonceptionnelles, l'acte générateur de produire son effet ; les autres, en recourant à la stérilisation de ceux qui seraient inaptes à la procréation d'enfants physiquement, intellectuellement et moralement sains.

Et pourquoi ? Pour diverses raisons. Souvent l'on recourt aux méthodes anticonceptionnelles pour prévenir les conséquences de ses désordres et sauvegarder son honneur. Quant à ceux qui, engagés dans une union légitime, pratiquent le néo-malthusianisme et empêchent ou restreignent les naissances, ils le font soit pour jouir sans assumer l'ennui d'élever des enfants, du moins une trop nombreuse famille, soit pour épargner à la mère les dangers que la maternité comporterait pour sa santé et même sa vie, soit pour assurer aux enfants déjà nés une plus large aisance ou épargner aux enfants à naître une vie pauvre et misérable.

Quant aux théoriciens du néo-malthusianisme et de l'eugénisme, ils ont surtout en vue le bien de la société. Ils craignent que si on laisse libre cours à la nature, l'accroissement de la population ne devienne facilement et promptement disproportionné aux moyens de subsistance qu'offre la terre et que la pauvreté et la misère ne soient générales ici-bas ; que si l'on permet aux gens inaptes à la procréation d'enfants sains de se reproduire librement, le nombre d'anormaux et de tarés ne vienne à constituer une très lourde charge pour l'État. Vous le voyez, toutes les raisons qu'on invoque pour justifier les pratiques néo-malthusiennes et eugéniques se résument en un mot : intérêt, intérêt soit individuel soit social.

On refute ces deux théories en montrant la fondamentale immoralité, en disant qu'il ne saurait être permis, pour aucune considération, de violer l'ordre établi par Dieu, de détourner l'acte générateur de sa fin essentielle, de le frustrer de son effet naturel, non plus que de priver un individu, si ce n'est en punition d'un crime très grave ou comme moyen de sauver sa vie, d'une faculté qu'il tient de sa nature, de lui interdire directement l'usage d'un droit que lui a conféré le Créateur.

Pie XI, dans l'Encyclique *Casti Connubii*, après avoir énuméré les raisons que généralement l'on invoque pour justifier les pratiques néo-malthusiennes, poursuit :

Mais aucune raison, à coup sûr, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre nature, devienne conforme à la nature et honnête. Puisque l'acte du mariage est par sa nature même destiné à la génération des enfants, ceux qui, en l'accomplissant, s'appliquent délibérément à lui enlever sa force et son efficacité agissent contre la nature ; ils font une chose honteuse et intrinsèquement déshonnête.

Et plus loin, traitant des théories eugéniques selon lesquelles l'État peut et doit interdire le mariage à ceux qui sont jugés inaptes à la procréation d'enfants sains et même, pour atteindre plus sûrement la fin voulue, les stériliser, le même Pontife dit :

Les magistrats n'ont aucun droit direct sur les corps de leurs sujets ; ils ne peuvent jamais, ni pour raison d'eugénisme ni pour aucun autre genre de raison, blesser et atteindre directement l'intégrité même du corps, dès lors qu'aucune faute n'a été commise et qu'il n'y a aucune raison d'infliger une peine sanglante. Saint Thomas enseigne la même chose, lorsque se demandant si les juges humains peuvent infliger du mal à un homme pour prévenir des maux futurs, il le concède pour quelques autres maux, mais le nie à bon droit et avec raison pour ce qui concerne la lésion du corps : « Jamais, suivant le jugement humain, personne ne doit, sans avoir commis une faute, être puni d'une peine meurtrissante ; on ne peut le tuer, ni le mutiler, ni le frapper. » *Sum. Theol.*, IIa-IIae q. CVIII, a. 4 ad. 2m.)

Ce sont là des arguments sans doute irréfutables, mais dont la force intrinsèque fait peu d'impression sur l'esprit matérialiste des néo-malthusiens et des eugénistes. Ils ont imaginé ou pratiquent ces théories dans un but utilitaire ;

ne serait-il pas opportun alors, si la chose est possible, que les tenants de la vérité et de la morale descendissent sur leur propre terrain et les combattissent avec leurs propres armes ? C'est ce que je voudrais faire aujourd'hui en montrant le prix d'une vie, d'une de ces vies qu'on sacrifie si facilement et de gaieté de cœur.

La vie vaut ce qu'elle rapporte. Or qui dira la somme de biens que d'une manière directe ou indirecte peut procurer la vie tant à celui qui en jouit qu'à ceux qui en sont les auteurs ou qui lui sont unis de quelque manière ? Ces biens sont d'ordre soit naturel soit surnaturel.

Biens naturels

Commençons par les premiers.

Le motif pour lequel très souvent l'on préconise l'emploi de méthodes anticonceptionnelles ou la stérilisation de certains individus, ce sont les misères qui seraient le lot de ces enfants dont on veut empêcher la naissance, misères qui leur rendraient la vie insupportable. Que dans l'état actuel de notre nature la souffrance, sous une forme ou sous une autre, soit inévitable, rien de plus vrai ; mais que le mal, pour certains individus et sans aucune faute de leur part, doive comme nécessairement l'emporter sur le bien et fasse que la vie ne vaille pas la peine d'être vécue, et que, en conséquence, ce soit comme un acte de charité envers l'individu de le délivrer de la vie avant qu'il l'ait connue, c'est ce que l'on ne peut raisonnablement admettre. En effet, même si l'on ne croit pas, comme le font d'ordinaire les néo-malthusiens et les eugénistes, que l'homme ait été élevé à un ordre surnaturel et soit appelé à une félicité éternelle, il nous faut bien reconnaître, puisque nous sommes doués de raison, qu'il y a un Dieu et que c'est Lui qui a tout créé et pour Lui-même, c'est-à-dire pour sa gloire ; il nous faut admettre encore que ce Dieu, sage et bon autant que puissant, a intimement lié le bonheur de sa créature raisonnable à sa propre glorification et que, par suite, tout homme, même si l'on suppose qu'il n'a pas été élevé à une fin supérieure aux exigences de sa nature, peut aspirer au bonheur et que le moyen pour lui de l'atteindre, c'est de glorifier son Créateur par l'observance de la loi et la pratique des vertus naturelles. Il y a

donc un bonheur possible pour tous les hommes créés par Dieu et gouvernés par sa Providence, fussent-ils pauvres, infirmes, malades, bonheur qui dans l'état de nature pure n'exclurait pas toute souffrance, mais serait cependant constitué par une somme suffisante de biens.

Je ne prétends pas que tous y arriveraient ; il y en aurait qui manqueraient le but. Mais quiconque croit en l'existence d'un Dieu Créateur et Providence des êtres doit admettre que l'insuccès de leurs efforts proviendrait moins de la faute de leurs parents et des tares qui en auraient été pour eux la suite que de leurs propres désordres moraux et des châtiments qu'ils leur auraient attirés du Ciel.

Une autre preuve que la vie, même celle qui paraît misérable, est, dans l'estimation des hommes, un bien appréciable et comporte plus d'avantages que de désavantages, c'est que très rares sont ceux qui se l'enlèvent. Il y en a sans doute qui se suicident ; mais, je le répète, ils sont relativement bien peu nombreux, et quels sont-ils ? Presque toujours des gens qui ont perdu, au moins pour un temps, l'usage de la raison ou qui se sont, par une vie désordonnée, mis dans une situation sans issue. Très rares sont ceux qui attendent à leur vie simplement parce qu'ils trouvent intolérable la situation que leur ont faite leurs ancêtres. On s'achemine au suicide bien plus par sa propre inconduite qu'on y est acculé par les conséquences de celle de ses pères. Et cela, ce me semble, prouve bien que tous peuvent prétendre au bonheur et y atteindre ; que s'ils n'y arrivent pas, c'est leur faute et non celle des auteurs de leurs jours. D'autant plus que le bonheur est fait de bien peu de chose et qu'il y entre beaucoup de subjectivisme.

Et cette vie qui, si on sait en user, est productrice de bonheur pour celui qui la possède, est également fertile en biens pour ceux qui la lui ont donnée.

Le désir de la paternité et de la maternité a été mis dans le cœur de l'homme et de la femme par la nature elle-même, et seuls les pères et les mères connaissent toute la douceur des joies qu'ils éprouvent. Elles ne sont pas sans peine évidemment, mais le bonheur qu'elles procurent est de beaucoup supérieur aux souffrances qu'elles comportent. Et il faut avoir l'esprit bien perverti ou le cœur bien sec pour préférer la jouissance stérile au grand honneur d'être l'instrument de Dieu dans la production d'un être et la joie intime

de prolonger sa vie en celle d'un autre afin de se survivre à soi-même. Et l'enfant qui est le fruit de l'amour devient ensuite le trait d'union du père et de la mère et fortifie leur mutuelle affection ; il complète la famille, ce foyer des plaisirs les plus délicats et des jouissances les plus intimes et les plus douces. Aux esprits plus utilitaires, je rappellerais encore, pour les engager à observer l'ordre établi par Dieu et à ne pas tuer la vie dans son germe, que l'enfant, lorsqu'il a grandi, est le soutien de ses parents devenus vieux et incapables de satisfaire à leurs propres nécessités. Aussi combien sont tristes les foyers sans enfants, surtout quand l'ombre de la mort s'allonge et commence à couvrir ceux qui n'ont pas voulu élever une famille !

Mais la mère ? direz-vous, de quelle utilité serait pour elle ces biens que vous faites miroiter à ses yeux, si, comme le lui prédit le médecin, elle doit payer de sa santé, voire de sa vie l'honneur et les avantages de la maternité ? Laissez-moi ici poser un point d'interrogation. Le verdict des disciples d'Esculape en cette matière est-il toujours aussi sûr qu'il en a l'air ? N'est-il pas parfois une simple présomption basée sur un accident antérieur, qui ne se renouvellera pas nécessairement ? Et n'a-t-on pas vu des prophéties prononcées du ton le plus assuré contredites plus tard par les événements ?

Mais soit, il y a des cas où les prévisions pessimistes de l'homme de science sont fondées et où le danger que comporte la maternité est trop réel. Soyez assurés toutefois que même alors la vie est précieuse non seulement pour celui qui la reçoit mais aussi pour la femme qui la donne. Accepter de devenir mère en de pareilles conjonctures, n'est-ce pas en quelque sorte embrasser le martyre ? Et se constituer ainsi volontairement la victime de son devoir, non seulement c'est un grand honneur devant les hommes, mais encore c'est un acte très méritoire auprès de Dieu.

L'Église, cette pieuse Mère, lisons-nous dans l'Encyclique *Casti Connubii*, comprend, en y compatissant, ce que l'on dit de la santé de la mère et du danger qui en menace la vie. Et qui ne pourrait y réfléchir sans s'émouvoir de pitié ? Qui ne concevrait la plus haute admiration pour la mère qui s'offre elle-même, avec un courage héroïque, à une mort presque certaine pour conserver la vie à l'enfant une fois conçu ? Ce qu'elle aura souffert pour remplir pleinement le devoir naturel, Dieu seul, dans toute sa richesse et

toute sa miséricorde, pourra la récompenser, et il le fera sûrement dans une mesure non seulement convenable, mais surabondante. (Luc. VI, 38.)

Pour les matérialistes qui ne voient que le corps et n'aperçoivent rien au delà des bornes du temps, je comprends que ces considérations aient bien peu de force ; mais ceux qui croient à l'existence d'une âme spirituelle, d'un Dieu juste et bon et d'un autre monde admettent sans difficulté la fécondité du sacrifice et les biens qu'indirectement l'enfant procure à la femme qui ruine sa santé et expose sa vie pour lui donner le jour.

Et cette bienfaisance qu'exerce l'enfant ne s'arrête pas aux auteurs de ses jours ; elle s'étend à ses frères et sœurs à qui il apporte les joies de l'amour fraternel et l'aide matérielle et morale si nécessaire dans le besoin et l'épreuve. Aussi l'enfant, bien qu'il soit égoïste par nature, désire-t-il que le berceau qu'il a laissé vide se remplisse et accepte-t-il avec bonheur un nouveau petit frère ou une nouvelle petite sœur. N'avez-vous pas été témoins de cette scène à la fois charmante et fort significative d'un étranger qui demande à la mère de lui donner l'enfant nouveau-né ou fait semblant de vouloir l'emporter ? Qu'elle n'a pas été l'opposition des aînés ! C'est le cri de la nature. Instinctivement l'enfant sait qu'il vient d'acquérir un trésor.

Mais il est un autre bien que procure l'enfant à ses frères et à ses sœurs, c'est une meilleure éducation. Je ne veux pas insinuer qu'un enfant unique ou appartenant à une famille très peu nombreuse est toujours mal élevé ; loin de moi pareille pensée. Au contraire, il y en a, et j'en connais, qui ont reçu une éducation morale très soignée. Mais il n'en est ainsi que dans les cas où les bornes restreintes de la famille sont imposées par les desseins de la Divine Providence, non quand elles sont l'effet de l'égoïsme jouisseur des parents. Alors l'enfant qu'on n'admet à son foyer que pour jouir de sa présence risque fort d'être choyé, dorloté et de recevoir une éducation molle, qui ne le prépare pas assez à soutenir les luttes de la vie. L'enfant membre d'une grande famille, habitué de bonne heure à partager ses jouets, ses douceurs avec ses frères et sœurs, est plus altruiste et pratiquera mieux la justice et la charité, deux vertus éminemment sociales.

Et cela m'amène à parler des biens que cette vie, qu'on veut tuer dans son germe même, peut procurer à la société. D'abord cet homme qu'on veut empêcher d'arriver à l'existence, qui nous dit qu'il ne sera pas un être supérieurement doué tant au point de vue intellectuel qu'au point de vue moral ? l'un de ces esprits pénétrants qui ravissent à la nature ses secrets et en font bénéficier leurs semblables ? l'une de ces volontés puissantes, l'un de ces conducteurs d'hommes qui, bien orientés, sont une cause de prospérité publique ? Mais, répondront peut-être les néo-malthusiens, cet enfant, quelque bien doué que vous le supposiez, appartiendra à une famille très pauvre, qui ne pourra, partant, développer ses heureuses dispositions. Mais il y a une Providence, qui n'a pas coutume d'être à court de moyens pour arriver à ses fins ; et si elle a destiné cet enfant à de grandes choses, elle saura bien lui susciter des bienfaiteurs et des aides. La plupart de nos grands hommes, soit dans l'Église, soit dans l'État, ne sont-ils pas sortis d'humbles et parfois de très pauvres familles ? Mais, diront à leur tour les eugénistes, cet enfant, né de parents tarés, ne pourra être qu'un dégénéré. Or vous connaissez l'adage qui est le fruit de l'expérience non moins que de la science : *mens sana in corpore sano*.

A cela je réponds que les lois de l'hérédité ne sont pas aussi sûres que l'on prétend en quelques milieux, qu'il y a parfois pour certaines théories des faits déconcertants. Un exemple : s'il arrive souvent que le fils d'un intempérant hérite de son père son goût prononcé pour les boissons alcooliques, ne trouve-t-on pas aussi parfois des fils d'ivrognes non seulement tout à fait sobres, mais encore qui ont de l'aversion pour l'alcool ? Toutefois, s'il est des exceptions, d'une manière générale il faut admettre l'influence de l'état de santé des ascendants sur celui de leurs descendants.

L'on ne peut nier non plus l'influence réciproque du corps et de l'âme. L'un et l'autre sont unis d'une union essentielle et non accidentelle ; l'âme est la forme substantielle du corps. L'on comprend sans peine que dans de telles conditions l'état de l'un influe sur l'autre. Il est donc certaines tares physiques qui rendent impossible le développement intellectuel ; toutefois, il est incontestable aussi qu'il en est qui ne constituent pas un empêchement insurmontable à une solide culture de l'âme. N'a-t-on pas vu et ne voit-on pas encore par-

fois des esprits puissants et très cultivés dans des corps débiles ou malades ? des volontés très énergiques n'ayant sous leurs ordres que des facultés physiques plutôt rebelles ? Qui nous dit que ce ne serait pas le cas de cet enfant que l'on veut étouffer dans son germe ? *Quis putas puer iste erit ?* disaient de Jean-Baptiste les concitoyens de Zacharie. C'est une question que l'on peut toujours se poser auprès d'un berceau ; car il y a tant de causes secondaires qui peuvent modifier l'action des causes principales et faire mentir les pronostics les mieux fondés.

Et quand cet enfant ne serait plus tard qu'un citoyen ordinaire, il ne laisserait pas d'être d'une grande utilité à la patrie, dont il prendrait la défense contre ses ennemis et à la prospérité de laquelle il contribuerait par son travail. Un soldat de moins dans l'armée, c'est peu de chose ; mais si cette déficience se multiplie des milliers et des milliers de fois, la patrie peut se trouver dans un réel danger. On sait quel grave problème pose dans certains pays la restriction systématique des naissances et quelles inquiétudes ce problème cause aux vrais patriotes.

Point n'est besoin non plus d'être très versé en mathématiques pour savoir que si l'on diminue les facteurs, le produit de ces mêmes facteurs diminue également. Or les économistes enseignent que l'un des principaux facteurs de la richesse nationale, c'est le travail. Le néo-malthusianisme et l'eugénisme, en préconisant et encourageant la diminution des naissances, contribuent donc, dans la mesure où leur campagne est efficace, à l'appauvrissement de la société.

Mais soyons pessimistes, et supposons que ces enfants que l'on veut empêcher d'arriver à l'existence ne seront que des malades, des dégénérés, des tarés, des infirmes incapables plus tard de défendre la patrie ou d'augmenter par leur travail le patrimoine national ; admettons qu'ils constitueront une charge réelle pour la société ; croyez-le, ils ne laisseraient pas de lui être indirectement très utiles, et cela par les sacrifices mêmes qu'ils lui imposeraient ou lui donneraient l'occasion de pratiquer. Tout acte de vertu mérite une récompense naturelle ou surnaturelle, temporelle ou éternelle. Et de même que les familles qui ont le mieux soin de leurs membres souffrants sont d'ordinaire les plus bénies de Dieu, ainsi en est-il des sociétés.

Considérez à la lumière de l'histoire, par exemple, les nations païennes, et vous constaterez que les plus fortes et les plus prospères ont toujours été celles qui ont le mieux pratiqué les vertus naturelles. Or la miséricorde est de toutes les vertus celle qui attire le plus sûrement les bénédictions de Dieu, qui est par essence bon et miséricordieux.

Biens surnaturels

Mais tous ces avantages que je viens d'énumérer sont des avantages d'ordre naturel; la vie peut en procurer d'autres d'un ordre incomparablement supérieur. Ah ! je sais bien que les néo-malthusiens et les eugénistes en général n'admettent pas l'existence d'un ordre surnaturel ; mais leur négation ne change rien à l'état des choses. Qu'ils le veuillent ou non, l'homme a été élevé à une fin surnaturelle. Par conséquent, cet être que l'on tue dans sa racine même serait un être capable de connaître et d'aimer Dieu, non d'une manière quelconque, mais comme Dieu se connaît et s'aime lui-même, et ainsi de lui procurer une gloire surnaturelle, d'acquérir par là une félicité éternelle et sans mélange. Saint Paul dans l'une de ses épîtres (2 Cor. XII) nous raconte qu'il a été élevé au troisième ciel et que là il a vu des beautés que l'œil de l'homme n'a jamais vues ici-bas ; qu'il a entendu des harmonies d'une douceur telle que l'oreille de l'homme n'en a jamais entendu sur cette terre, que son cœur a goûté des délices qu'il n'a jamais été donné au cœur de l'homme de goûter en ce monde. Or c'est là la destinée de toute créature humaine. Et ne vaut-il pas la peine que pour contempler pareilles splendeurs, entendre de telles harmonies et jouir d'un si grand bonheur on endure les maux inévitables de cette vie, quels qu'ils soient ? Car quelque amers et longs qu'on les suppose, ils ne sont pas comparables aux biens qu'ils nous valent au ciel.

Je suis persuadé, nous dit saint Paul, que les souffrances de la vie présente n'ont point de proportions avec cette gloire qui sera un jour découverte en nous.— *Existimo quod non sunt condignae passionis hujus temporis ad futuram gloriam quae revelabitur in nobis.* (Rom. VIII, 18.)

Et ailleurs :

Le moment si court et si léger des afflictions que nous souffrons en cette vie produit en nous le poids éternel d'une souveraine et

incomparable gloire.— *Et id quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternæ gloriæ pondus operatur in nobis.* (2 Cor. IV, 17.)

C'est donc une fausse pitié, et comme une espèce de cruauté de rendre un être incapable d'acquérir de tels biens pour lui épargner certains maux incomparablement inférieurs, comme ce serait une véritable cruauté de faire perdre un héritage à quelqu'un pour ne pas l'exposer à quelques légères fatigues.

Et cet être qui glorifierait Dieu et y trouverait un immense bonheur serait aussi d'une très grande utilité surnaturelle à la société tout entière. Il y a dans la doctrine catholique tel dogme que la communion des saints, dogme très consolant pour nous, dogme selon lequel nous formons tous un seul et même corps en J.-C., notre Chef. Il suit de là que de même que les membres du corps humain exercent les uns sur les autres une influence plus ou moins profonde, ainsi il en est des chrétiens les uns par rapport aux autres. S'ils sont méchants, ils attirent sur la communauté dont ils font partie les châtiments de Dieu ; mais s'ils sont bons, ils constituent comme des paratonnerres, qui protègent de la foudre ceux qui les entourent, ou de puissants moteurs cachés portant partout la lumière, le mouvement. Dix justes n'auraient-ils pas sauvé Sodome et Gomorrhe de la ruine ? Qui peut dire les maux dont nous préserverait peut-être cette vie humaine qu'on veut étouffer dans sa racine et les bienfaits qu'elle attirerait sur nous ?

Et ce sont peut-être ces maux dont par pitié pour elle on voudrait la préserver en l'empêchant d'arriver à l'existence qui seraient et les instruments de son salut et le moyen d'écarter les malheurs qui menacent la société et d'attirer sur elle les bienfaits du Ciel. C'est la loi que la Providence a établie après la chute de l'homme. C'est par ses souffrances et sa mort que Jésus a sauvé le monde ; c'est également par le sacrifice sous toutes ses formes qu'on opère son salut et qu'on contribue à celui des autres, selon l'enseignement du grand apôtre : « J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant moi-même pour son corps qui est l'Église.— *Adimpleo in carne mea ea quæ desunt passionum Christi pro corpore ejus quod est ecclesia.* » (Coloss. I, 24.)

La vie est donc d'un grand prix et c'est une grande œuvre que de la susciter. Sans doute il ne faudrait pas le faire en dehors de l'ordre établi par Dieu, c'est-à-dire hors de l'état du mariage. Sans doute encore il est très louable de s'en abstenir pour des motifs d'ordre supérieur, et c'est avec raison que l'Église exige le célibat de ses prêtres et encourage la vie religieuse. La prudence naturelle peut aussi parfois conseiller et même, jusqu'à un certain point, obliger de s'en abstenir. Mais alors il faut vivre dans la continence ; que si on ne peut ou on ne veut le faire, il faut observer la loi divine et ne pas frustrer l'acte générateur de sa fin. Le faire, ce serait violer l'ordre établi par Dieu et priver les individus et la société de grands biens, de biens incomparablement supérieurs aux maux qui peuvent accompagner la vie. Ils sont grandement coupables devant Dieu et devant les hommes ceux qui, par un intérêt mal compris, cherchent le salut de la société dans la violation de l'ordre divin et préconisent la restriction des naissances par l'usage de méthodes anticonceptionnelles ou l'injuste stérilisation de certains individus.

Observons la loi de Dieu : c'est le meilleur moyen de procurer le bien de l'individu comme de la société.

Joseph FERLAND, ptre.